



Diffamation au travail injustifie

Par **arnaudsenlis**, le **03/07/2009** à **23:00**

Bonjour,

JE SUIS DELEGUE DU PERSONNEL DANS MON ENTREPRISE DEPUIS 5 ANS MAIS JE SUBI DES PRESSIONS DE LA PART DE MON EMPLOYEUR ET J AI EU FIN JUIN UN RECOMMANDE AVEC AR CHEZ MOI POUR UN ENTRETIEN EN VU D UNE SANCTION POUVANT ALLER AU LICENCIEMENT, MA DIRECTION ME REPROCHE D AVOIR INSULTE UN SALARIE DE CONNARD !!! que doit je faire